Complexe sportif
JEAN DE LA MENNAIS

Sauvetage | Moniteur de natation

3 prérequis :

- Démontrer des techniques de nage équivalent au niveau jeune sauveteur expert ;
- Avoir **15 ans** avant la dernière journée de cours ;
- Avoir suivi la formation **Croix de bronze** (il n'est pas nécessaire que le certificat soit à jour)

Durée : 32 heures + 12 heures de stage

Local :

- Salle de réunion de l'annexe pour la partie théorique (porte 46)
- Piscine pour la partie pratique (porte 13)

Coût du cours : 595$

- Voir politique d'annulation au verso du document
- La tarification est identique pour tous les clients, qu'ils détiennent une carte de membre ou non, puisque les frais sont directement liés aux coûts exigés par la Société de sauvetage.

Manuel : *L'ensemble de manuel de moniteur de natation (inclus dans le prix du cours)*

Point de rencontre lors du premier cours : À la réception de la piscine (porte 13) à 14 h.

HORAIRE DES COURS THÉORIQUES (EN CLASSE ET EN PISCINE)			
Cours 1	Dimanche	10 janvier 2027	14 h à 18 h
Cours 2	Dimanche	17 janvier 2027	14 h à 18 h
Cours 3	Dimanche	24 janvier 2027	14 h à 18 h
Cours 4	Dimanche	31 janvier 2027	14 h à 18 h
Cours 5	Dimanche	7 février 2027	14 h à 18 h
Cours 6	Dimanche	14 février 2027	14 h à 18 h
Cours 7	Dimanche	21 février 2027	14 h à 18 h
Cours 8 - Examen	Dimanche	28 février 2027	14 h à 18 h

HORAIRE DES STAGES EN PISCINE (4 stages de 3 h)			
Stage 1 : stage d'observation	Vendredi Samedi **ou** Dimanche	15 janvier 2027 16 janvier 2027 **ou** 17 janvier 2027	Soit le vendredi de 17h à 20h Soit le samedi de 9h à 12h Soit le dimanche de 9h à 12h
Stage 2 : enseignement du tiers du cours	Vendredi Samedi **ou** Dimanche	5 février 2027 6 février 2027 **ou** 7 février 2027	Soit le vendredi de 17h à 20h Soit le samedi de 9h à 12h Soit le dimanche de 9h à 12h
Stage 3 : enseignement de la moitié du cours	Vendredi Samedi **ou** Dimanche	12 février 2027 13 février 2027 **ou** 14 février 2027	Soit le vendredi de 17h à 20h Soit le samedi de 9h à 12h Soit le dimanche de 9h à 12h
Stage 4 : enseignement du cours complet	Vendredi Samedi **ou** Dimanche	19 février 2027 20 février 2027 **ou** 21 février 2027	Soit le vendredi de 17h à 20h Soit le samedi de 9h à 12h Soit le dimanche de 9h à 12h

Autres informations :

- Les candidats doivent assister et participer à 100% pour tous les volets du cours.
- Les candidats doivent réussir tous les volets du cours pour recevoir le certificat de MN.
- Les candidats qui réussissent le cours obtiennent un certificat de MN, valide deux ans.

Matériel obligatoire (non inclus dans l'inscription) :

- Photocopie du brevet de croix de bronze et de la carte d'assurance maladie pour preuve d'âge
- Sifflet de modèle FOX-40 *(Sports Experts ou AquaSport)*
- Papier (cahier pour prendre des notes) et crayon
- Maillot, serviette, casque de bain, lunettes de natation.

Inscription :

- Par internet : https://complexe.jdlm.ca/
- En personne : 870 chemin de St-Jean, La Prairie, J5R 2L5 (porte 46).

Politique de remboursement :

La politique de remboursement que nous appliquons est conforme à la loi sur la protection du consommateur.

Marche à suivre pour annuler votre inscription

- Vous devez nous faire parvenir un avis écrit par courriel à: complexesportif@jdlm.qc.ca
- L'annulation sera calculée à compter de la date d'envoi de votre courriel.

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DU COMPLEXE SPORTIF

Annulation avant le début des cours

- Si vous annulez votre inscription avant le début des cours, aucun frais ou dédommagement ne vous seront réclamés.

Annulation après le début des cours

- En tout temps, vous pouvez annuler votre inscription.
- Nous calculerons le prorata des cours déjà passés et nous appliquerons une pénalité. Cette pénalité correspond au plus petit des montants suivants: 50$ ou 10% du prix des cours qui n'ont pas été suivis.
- De plus, les frais liés au manuel et au brevet, inclus dans le prix du cours, sont non remboursables.

DE PLUS :

- Nous ne procédons à aucun remboursement pour une absence à un cours.
- Lors d'une annulation d'activité par le Complexe sportif le montant total de celle-ci vous sera remboursé. Lors d'une annulation d'une séance d'une activité par le Complexe sportif, celle-ci vous sera créditée au dossier.
- Le remboursement se fera par chèque pour les inscriptions payées par Interac (débit/crédit), chèque ou argent. Pour les inscriptions payées par carte de crédit sur le portail, un remboursement sera fait directement sur la carte utilisée lors de l'inscription.

***** En inscrivant votre enfant à ce cours, vous acceptez cette politique de remboursement. *****